

Conseil de sécurité

Distr. générale
28 janvier 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 janvier 2016, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 14 janvier 2016 (S/2016/88), dans laquelle vous exprimiez l'intention de donner suite aux recommandations issues de l'examen stratégique du Bureau de votre Envoyée spéciale pour le Sahel, notamment la fusion dite « minimale » entre celui-ci et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil vous demandent de procéder à la fusion afin d'optimiser les effets de synergie grâce à la centralisation de la gestion et au regroupement des activités au sein d'une seule et même structure : le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Rappelant la déclaration de la Présidente du Conseil en date du 8 décembre 2015 (S/PRST/2015/24), les membres du Conseil engagent l'UNOWAS à faire progresser l'application de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à continuer de coopérer étroitement avec les États de la région, en particulier le Groupe de cinq pays du Sahel, afin de dissiper les menaces qui pèsent sur la paix, la sécurité et le développement au Sahel et de s'attaquer à leurs causes profondes.

Les membres du Conseil vous demandent de faire le point de l'exécution du mandat de l'UNOWAS dans votre prochain rapport et dans l'exposé que vous présenterez au Conseil, en juillet 2016.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Elbio **Rosselli**

16-01230 (F) 290116 290116



